Ateliers Thématiques

- Qualité
- Milieux aquatiques
- Quantité
- Inondations

Atelier PARTAGE DE LA RESSOURCE

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Comment partager la ressource disponible et réguler ses usages ?

Comment adapter les activités humaines et les territoires aux inondations et aux sécheresses ?

Forum Vienne Creuse. 29 mars 2021.

Quantité

Comment partager la ressource disponible et réguler ses usages ? Comment adapter les activités humaines et les territoires aux inondations et aux sécheresses ?

QUE RECOUVRE CETTE QUESTION ?

La ressource en eau est limitée

La ressource en eau est naturellement variable : saisons, années, territoires…

Changement climatique : diminution de la ressource disponible et situations extrêmes exacerbées (inondations, sécheresse)

***Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau** : satisfaire aux exigences de santé, d'alimentation en eau potable, de vie aquatique, des activités économiques et de protection contre les inondations.*

CHAPITRE DU SDAGE

7** : Maîtriser les **prélèvements

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Les enjeux auxquels répond le Sdage

CHAPITRE DU SDAGE
7** : Maîtriser les **prélèvements

Anticiper et approfondir la prise en compte du
CHANGEMENT CLIMATIQUE
dans la gestion de l'eau

Pour l'équilibre des milieux et la satisfaction de tous les usages, économiser l'eau et gérer les prélèvements :

- Economies d'eau
- Prévenir l'apparition de déficits quantitatifs et revenir à l'équilibre en zones déficitaires
- Encadrer les conditions de prélèvement pour le stockage hivernal

Anticiper et gérer les situations de crise

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Les enjeux auxquels répond le Sdage

CHAPITRE DU SDAGE

7** : Maîtriser les **prélèvements

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage	Gestion hivernale		
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Etat des lieux et enjeux en Vienne Creuse

71% des cours d'eau sont classés en risque non-atteinte du bon état 2027 à cause de pressions sur l'hydrologie (plans d'eau et prélèvements).

Les pressions liées aux prélèvements concernent plus particulièrement la moitié aval du bassin, à la fois pour les eaux superficielles et souterraines.

Cours d'eau

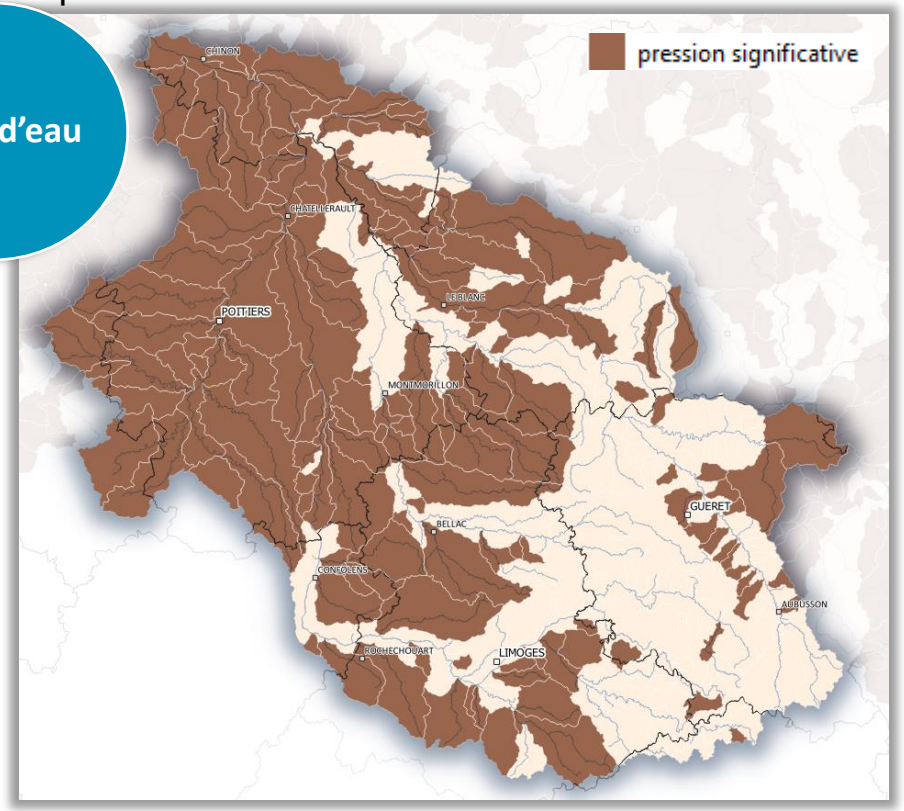

risque hydrologie cours d'eau en Vienne Creuse (état des lieux 2019)

Eaux souterraines

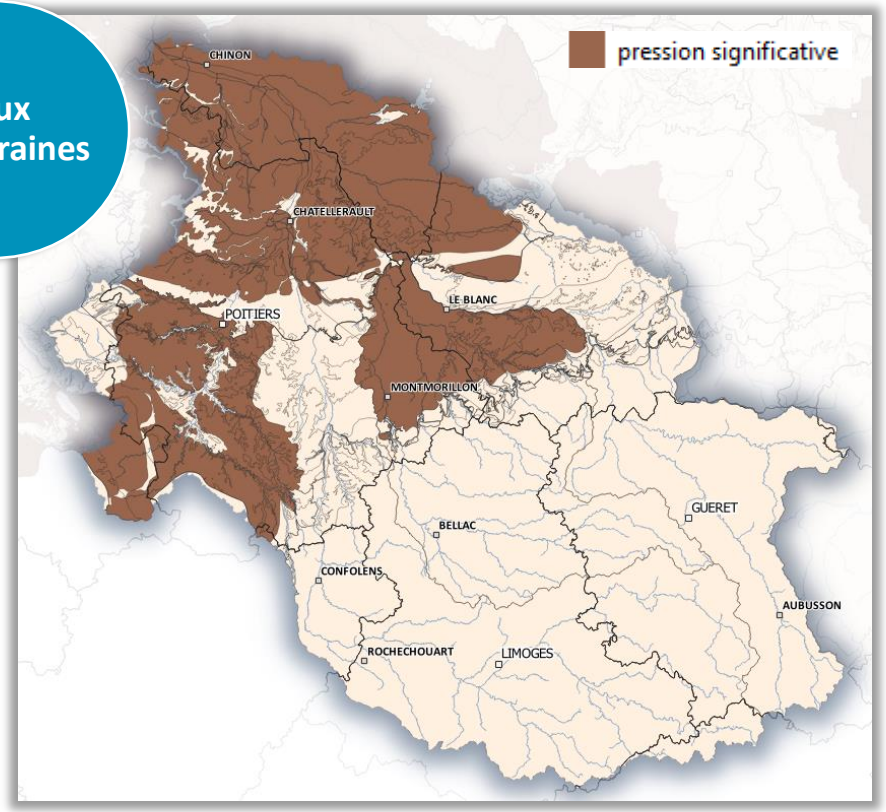

risque quantitatif eaux souterraines en Vienne Creuse (état des lieux 2019)

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Les enjeux auxquels répond le Sdage

CHAPITRE DU SDAGE
7** : Maîtriser les **prélèvements

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage	Gestion hivernale		
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Priorités développées dans la suite de la présentation

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion équilibrée et économe

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage		Gestion hivernale	
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion équilibrée et économe

Le projet de SDAGE :

Enjeu : anticiper les effets du changement climatique

Une gestion basée sur le respect d'objectifs de débits, niveaux et piézométrie (DOE, NOE, POE)

Des analyses « hydrologie, milieux, usages, climat » (HMUC) à mener au sein des CLE de SAGE pour améliorer la connaissance et adapter les modalités de gestion de la ressource

Des économies d'eau à promouvoir pour tous les usages : évolution des pratiques, adaptation des assolements, amélioration de l'efficience...

Les principales évolutions

Renforce la **prise en compte du changement climatique** (*7A*)

Précise l'**importance d'économiser l'eau dans les réseaux d'eau potable** (*7A-5*)

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion équilibrée et économe

Améliorer la connaissance (disponibilité de la ressource, besoin des milieux, impact des plans d'eau, relations nappe / rivières,...)

HYDROLOGIE

MILIEUX

USAGES

CLIMAT

Définir des objectifs de débits et des volumes prélevables

Répartir les volumes par usages

Gestion collective

Mettre en œuvre un **plan d'action** sur les secteurs en déséquilibre

Programmes d'économies d'eau :
- Changements de pratiques,
- Solutions fondées sur la nature,
- amélioration de l'efficience, etc

En complément si justifié dans le cadre d'un projet de territoire pour la gestion de l'eau* (PTGE) : substitution

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion de l'Etiage

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage		Gestion hivernale	
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion de l'Etiage

Le projet de SDAGE, principales évolutions :

Gagne en réactivité, en proposant de tenir compte des résultats des analyses HMUC* dès qu'elles sont validées par la CLE du Sage *(7B)*

**hydrologie, milieux, usages, climat*

Renforce la prévention de l'apparition d'un déficit quantitatif en plafonnant les prélèvements à l'étiage sur l'ensemble des axes réalimentés par soutien d'étiage *(7B-5)* et sur 15 nouvelles zones nodales *(7B-3)*

En Vienne Creuse : Gartempe (Gr), Vienne aval (Vn1), Vienne médiane (Vn3), Vienne limousine (Vn4)

>>> carte des propositions de zonage diapo suivante

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion de l'Etiage

Proposition de zonages du SDAGE :

7B2 : augmentation plafonnée des prélèvements à l'étiage

7B3 : plafonnement au niveau de prélèvements actuel pour prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif

7B5 : axes réalimentés par du soutien d'étiage

7B4 : secteur réalimenté artificiellement avec plafonnement des prélèvements (Vienne Creuse non concernée)

Zones de Répartition des Eaux (ZRE) déficits chroniques constatés, réduction de prélèvements

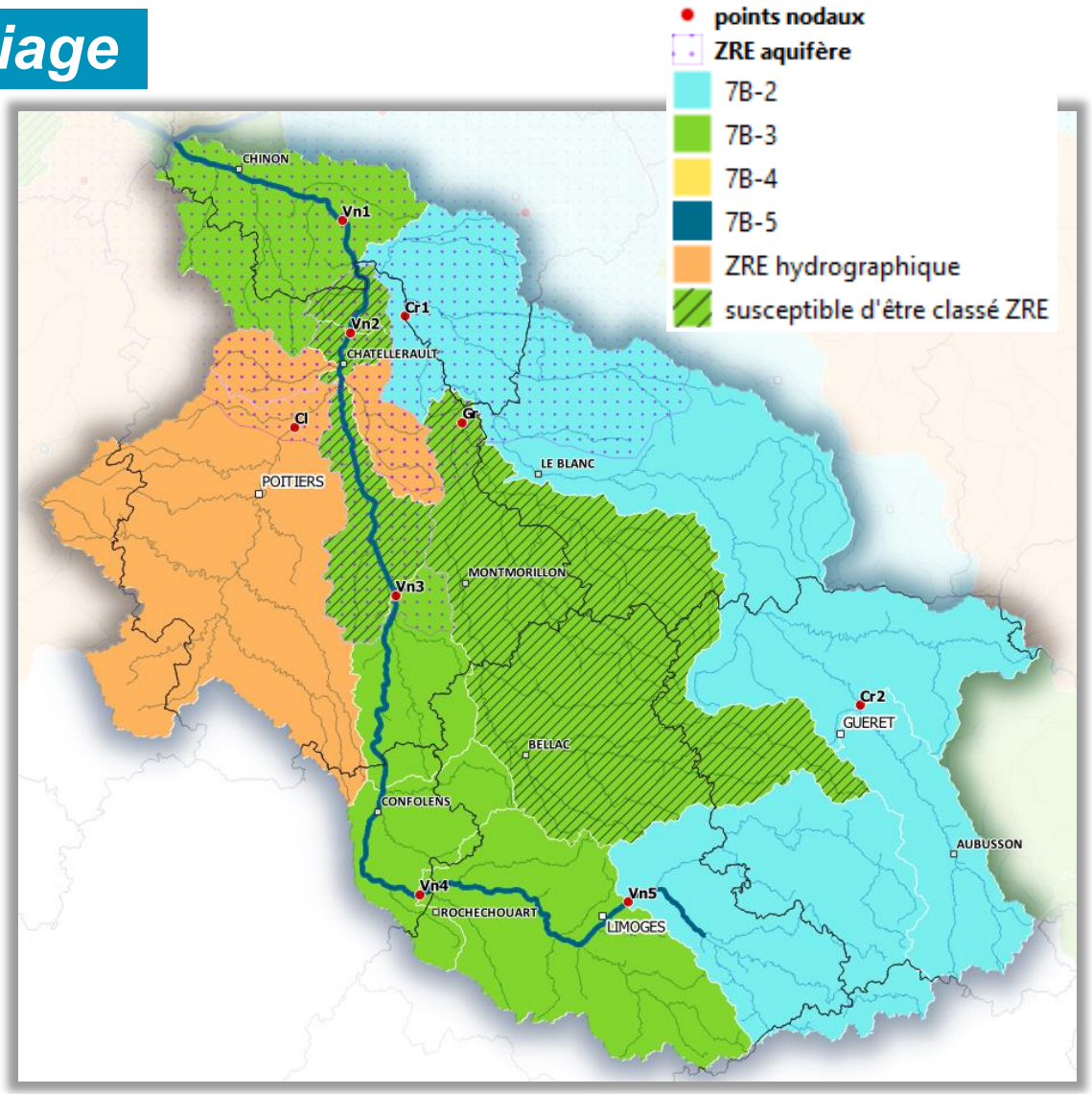

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Retour à l'Equilibre en zones déficitaires (ZRE)

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage		Gestion hivernale	
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Retour à l'Equilibre en zones déficitaires (ZRE)

Le projet de SDAGE :

Enjeu principal :
*mise en place d'une **gestion volumétrique et concertée** des prélèvements*

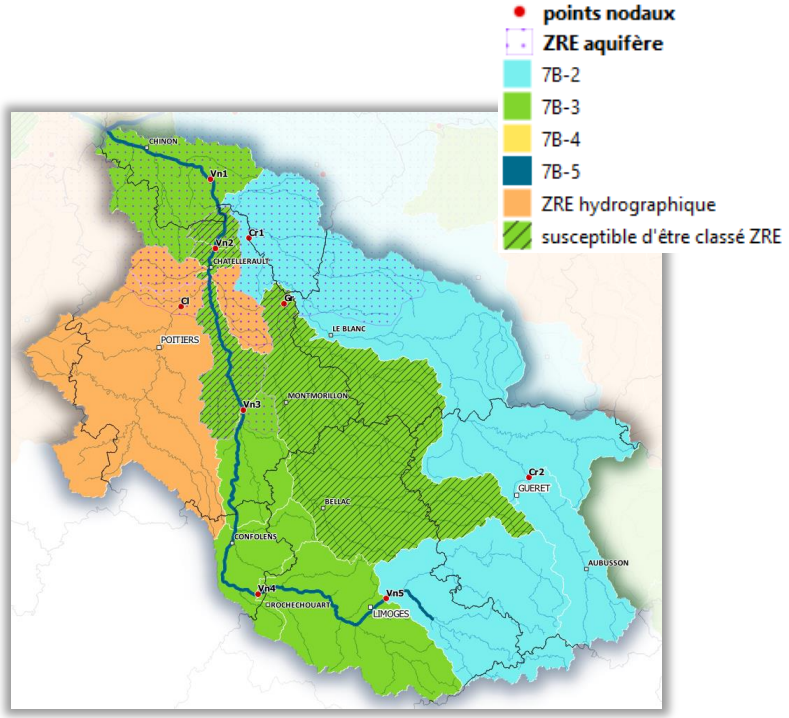

<u>Pour la période d'étiage</u>:

- La CLE définit des **volumes maximum prélevables**
- Le règlement du SAGE précise les priorités d'usage de la ressource, et la répartition du volume prélevable par usage

<u>Hors période d'étiage</u>: un encadrement des prélèvements hivernaux en nappe doit être défini (7C-1) et des conditions particulières s'appliquent en cours d'eau (7D-5 à 7D-7)
→ règles de gestion spécifiques pour les territoires en ZRE, dont nappe du Cénomanien

Forum de l'eau

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Retour à l'Equilibre en zones déficitaires (ZRE)

***Le projet de Sdage**, principales évolutions :*

Gagne en réactivité : le préfet peut définir le volume maximum prélevable et établir la répartition par usage après avis de la CLE, en amont de l'adoption ou de la révision du SAGE.

Actualise les dispositions territoriales relatives à la nappe du Cénomanien (7C-5)

7C-5
Gestion de la nappe du Cénomanien

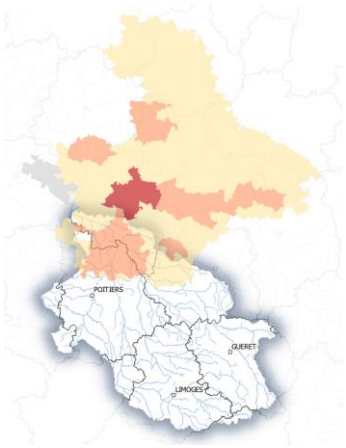

Des mesures pour :

.stabiliser les niveaux de la nappe et enrayer la baisse résiduelle

.préserver le caractère captif de la nappe

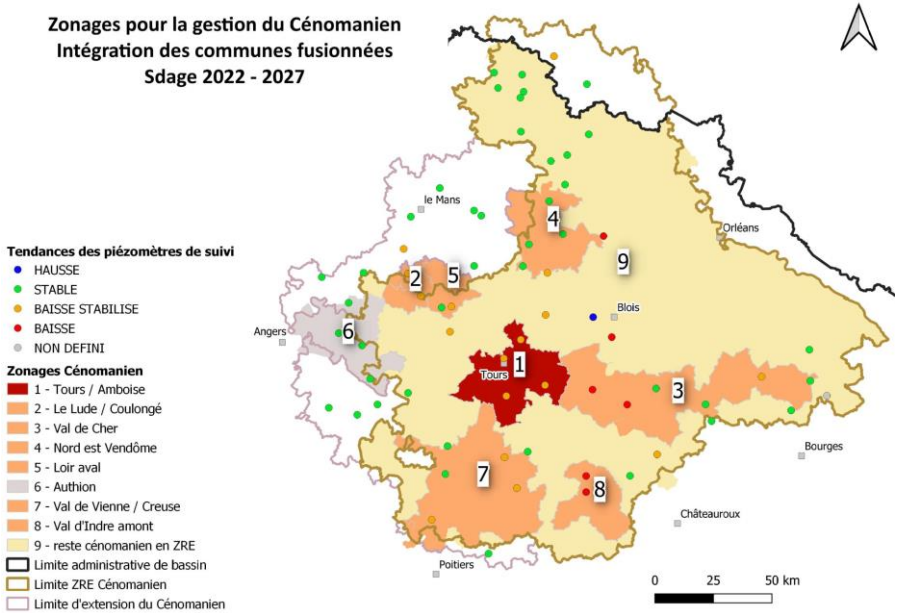

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion Hivernale

Gestion équilibrée de la ressource en eau				
Gestion structurelle				G. de crise
	Gestion étiage		Gestion hivernale	
7A - Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	7B - Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage	7C - Gérer les prélèvements de manière collective dans les zones de répartition des eaux et dans le bassin concerné par la disposition 7B-4	7D - Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal	7E - Gérer la crise

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion Hivernale

Le projet de Sdage et le stockage hivernal

- Une solution envisageable en complément de **programmes d'économies d'eau** et en tenant compte de l'impact sur les milieux (7D)
- Un cadre pour les **réserves de substitution** dans le cadre de **projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)** : 7D-3
- Un **encadrement spécifique des prélèvements hivernaux en cours d'eau** (7D-5 à 7D-7) s'appliquant sur les zones en **ZRE et 7B-4**, et recommandé sur le reste du bassin : période, débits, conditions, etc.
- Un emplacement réglementé (autres dispositions du SDAGE mais aussi Code de l'environnement, SAGE, etc.)

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Gestion Hivernale

***Le projet de Sdage**, principales évolutions :*

Actualise les critères pour constituer des réserves de substitution, dans le cadre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (*7D-3*),

Prévoit un volet de recherche de sobriété et d'optimisation des différents usages de l'eau : économies d'eau, maîtrise des consommations, diagnostics, amélioration de l'efficience de l'eau et modernisation des réseaux.

Réduit à 5 à 10 années la période de référence pour définir le volume de substitution (*7D-3* et Glossaire)

Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027
et Programme de Mesures

Quantité

Stratégie du programme de mesures en Vienne Creuse

Mesures d'économies d'eau par tous les usagers sur l'ensemble du territoire **accompagnées d'une diminution des prélèvements en période d'étiage**.

Etudes de type HMUC pour déterminer la disponibilité de la ressource par rapport aux besoins dans un contexte de changement climatique, et définir collectivement priorités d'usages et réponses à apporter pour une gestion équilibrée.

Mesures agro-écologiques participant à une meilleure gestion quantitative : conservation et couverture des sols, sélection variétale, préservation des infrastructures agro-écologiques telles haies, dépressions humides...

Pour l'enjeu hydrologie / partage de la ressource, le projet de programmes de mesures Vienne Creuse prévoit ***que les mesures relatives aux prélèvements soient complétées de mesures visant à diminuer l'impact des plans d'eau et restaurer les zones humides****, notamment en têtes de bassin versant (vu au précédent atelier « milieux aquatiques »)*

Atelier PARTAGE DE LA RESSOURCE

<u>Ces priorités sont l'objet de la consultation</u> :

- ❑ **Les partagez vous ou non ?**
- ❑ **Sont-elles assez ambitieuses ?**
- ❑ **Répondent-elles aux enjeux de votre territoire ?**
- ❑ **Voudriez-vous les reformuler ou en ajouter d'autres ?**